

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

***** COMMUNE

DE NGOYLA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

***** EAST

REGION

UPPER- NYONG DIVISION

NGOYLA COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 /AONO/C.NLA/CIPM/2024 du 08 /01/ 2025

POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HOTEL DE VILLE DE NGOYLA,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.
(LOT UNIQUE)

Financement: BUDGET FEICOM/COMMUNE DE
NGOYLA - Exercice 2024.

1. Objet de la consultation

Dans le but de rendre fonctionnel le nouvel édifice de l'Hôtel de ville, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du mobilier et des équipements de l'hôtel de ville de NGOYLA, Département du Haut-Nyong, Région de l'est, lot unique.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres est l'acquisition du mobilier et des équipements de l'Hôtel de ville de Ngoyla.

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des fournitures et prestations diverses et installées sur le territoire camerounais.

4. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, seront financées par le Budget FEICOM/COMMUNE DE NGOYLA -, Exercice 2024, Pour un montant prévisionnel = **50 000 000 (cinquante millions) FCFA TTC** ;

5. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres sera mis à la disposition des Entreprises susmentionnées dès la signature du présent avis d'Appel d'Offres par le Maire de la Commune DE NGOYLA, Maître d'Ouvrage, **sur présentation d'une quittance attestant le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale DE NGOYLA.**

6. Remise des Offres

Les offres du soumissionnaire rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaire dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront remises au plus tard le **05 février 2025 à 12 heures précises** à la Mairie de NGOYLA et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 01 /AONO/C. NLA/CIPM/2024 du 08/01/2025 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER ET DES EQUIPEMENTS DE L'HÔTEL DE VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Financement: Budget FEICOM/COMMUNE DE
NGOYLA - Exercice : 2024

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur et portant la mention manuscrite de l'établissement financier émetteur, d'un montant de **2% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Ouverture des plis

Louverture des offres se fera en un temps à la salle des réunions de la Mairie de NGOYLA, le **05/02/2025 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOYLA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9. Caution De Soumission

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission timbrée au tarif en vigueur et portant la mention manuscrite de l'établissement financier émetteur, d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **1 000 000 (Un million) Francs CFA**.

10. Délai de livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Soixante (60) jours maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer la prestation.

11. Principaux critères d'évaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants:

11.1. Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission;
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

11.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

- | | |
|---|---------|
| 1. Présentation générale de l'offre..... | Oui/Non |
| 2. Chiffre d'affaire des Exercices 2021, 2022 et 2023..... | Oui/Non |
| 3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1 ^{er} ordre agréée par le MINFI)..... | Oui/Non |
| 4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques | Oui/Non |
| 5. Planning de livraison..... | Oui/Non |

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 4 « oui » sur 5) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

12. Durée de validité

Le soumissionnaire restera tenu par son Offre jusqu'à la notification de la signature du marché, soit **soixante (60) jours**.

13. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme aux spécifications techniques du DAO et l'offre financière sera déclarée moins-disante.

14. Renseignements complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOYLA, aux numéros de téléphones : Tél : **6 96 95 10 10/6 96 15 39 51**.

2. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

NGOYLA, LE **08/01/2025**

LE MAIRE, (Maitre
d'Ouvrage)

Ampliations :

- ✓ DD/MINMAP/HN;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

